

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

Période close le 30 juin 2025

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels ou annuels du Portefeuille. Si les états financiers semestriels ou annuels du Portefeuille n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez en obtenir un exemplaire gratuitement sur demande, en téléphonant au 1 855 852-1026, en envoyant un courriel à contact.centre@bmo.com, en écrivant à BMO Gestion privée de placements Inc., 1 First Canadian Place, 100 King St. W., 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1, ou en consultant notre site Web au www.bmo.com/gestionprivee/documents-reglementaires/bgpp ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPI ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu (le « Portefeuille »).

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le Portefeuille a affiché un rendement de 9,08 % après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence du Portefeuille, l'indice de dividendes composé S&P/TSX, a obtenu un rendement total de 10,35 %.

Les actions canadiennes, que reflète l'indice composé S&P/TSX, se sont appréciées pendant la période. Le rendement est avant tout attribuable aux secteurs des matériaux et de l'industrie, la demande mondiale de marchandises ayant enregistré une reprise. Les baisses de taux d'intérêt de la Banque du Canada (BdC) ont soutenu l'activité économique du pays et dynamisé des secteurs sensibles aux taux, tels ceux des services collectifs et de l'immobilier. Le secteur des produits financiers a également progressé, aidé par la stabilité des marges et une amélioration des tendances en matière de crédit. Les actions de croissance canadiennes ont rebondi plus tard dans la période, ce qui a contribué à

élargir la participation au marché. Le ralentissement de l'inflation et des signes de stabilisation de la croissance mondiale ont entraîné un regain de confiance chez les investisseurs. Les actions canadiennes ont surpassé celles de nombreux marchés développés.

Le rendement du Portefeuille a été inférieur à celui de son indice de référence, en raison de sa répartition sectorielle et d'une sélection de titres peu judicieuse.

Sur le plan sectoriel, la sous-pondération du secteur des matériaux dans le Portefeuille, et en particulier de l'or, a nui au rendement, dans la mesure où les investisseurs, inquiets de la politique commerciale des États-Unis, recherchaient la sécurité. La surpondération du secteur de l'industrie a également eu un effet défavorable, de même que la sélection d'actions dans les secteurs des matériaux, des produits de première nécessité et de l'énergie. La position détenue dans Rogers Communications Inc. a pesé sur le rendement, la société ayant pâti de la pression concurrentielle continue dans son activité sans-fil et du mauvais accueil fait à son plan de monétisation de ses actifs. Les actions de Brookfield Corporation et de Brookfield Infrastructure Partners L.P. ont baissé, ce qui tient à leur volatilité élevée et à leur forte sensibilité aux fluctuations des taux obligataires.

La sous-pondération des secteurs de l'énergie, des produits de première nécessité et de l'immobilier dans le Portefeuille a contribué au rendement, de même que la surpondération de celui de la consommation discrétionnaire. La sélection des titres dans les secteurs de la consommation discrétionnaire, de l'industrie et de l'énergie s'est également avérée judicieuse à cet égard.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

Le placement dans Element Fleet Management Corp., en particulier, a contribué au rendement, la société ayant progressé dans sa stratégie de croissance, à la fois par des acquisitions ciblées et une forte croissance interne, qui s'est traduite par une hausse du dividende. La Banque Toronto-Dominion a bénéficié de l'accueil favorable par les investisseurs de son nouveau chef de la direction, Raymond Chun, de l'optimisme à l'égard de la journée des investisseurs à venir et du sentiment que les problèmes de lutte anti-blanchiment d'argent étaient gérés comme il se doit. L'action de Dollarama Inc. a gagné du terrain, étant donné l'excellente proposition de valeur de la société, qui continue de plaire aux consommateurs, la qualité de l'exécution de sa stratégie d'affaires et le dévoilement de sa stratégie d'expansion de Dollarcity au Mexique.

Une nouvelle position a été prise dans Les Compagnies Loblaw Limitée, une des principales chaînes d'épicerie, résistante à la récession et disposant d'un pouvoir de marché bien établi, de marques de distributeur fortes et d'une présence dans la pharmacie, qui lui assure des flux de trésorerie constants. La direction répartit le capital de façon prudente, en réinvestissant dans les chaînes d'approvisionnement et la technologie, tout en procédant régulièrement à des hausses du dividende et à des rachats d'actions.

Le placement dans Constellation Software Inc. a été augmenté, au vu de la poursuite de l'exécution de sa stratégie de croissance commerciale, de la solide protection de son dividende et de ses caractéristiques de valorisation.

La position détenue dans Brookfield Corporation a été réduite afin de gérer le risque de portefeuille, la vigueur récente du cours ayant conduit à envisager des occasions plus intéressantes sur le plan du rapport risque-rendement relatif. Le placement dans La Banque de Nouvelle-Écosse a également été réduit, en raison d'une proposition risque-rendement devenue moins intéressante.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille du présent document.

Événements récents

Les perspectives pour les actions canadiennes permettent un optimisme prudent, justifié par le mandat en faveur du Canada du premier ministre nouvellement élu Mark Carney, de l'assouplissement de la politique de la banque centrale et des perspectives de hausse des bénéfices. Les tensions commerciales persistantes avec les États-Unis, en particulier les droits de douane sur l'acier, l'aluminium et les pièces d'automobile, continuent de peser sur la confiance des entreprises. Il semble toutefois que le scénario le plus défavorable sur le plan commercial ait été évité. Le sous-conseiller estime que l'inflation devrait rester relativement contenue, autour de la cible de 2 % de la BdC, même si des poussées ponctuelles ne sont pas à exclure sous la pression des droits de douane.

Même si sa marge de manœuvre pourrait être limitée en cas de retour de l'inflation, la BdC conservera vraisemblablement une posture mesurée et pourrait procéder à de nouvelles baisses des taux d'intérêt si les conditions économiques se détériorent. La persistance des risques géopolitiques aura aussi pour effet de maintenir la volatilité des rendements dans l'esprit des investisseurs à court et à moyen terme.

Les stratégies axées sur les dividendes et la croissance des dividendes ont été relativement peu payantes ces dernières années, en raison de la variation des taux d'intérêt et de la forte tendance des investisseurs à privilégier les actions en vogue. Le sous-conseiller reste fidèle à sa stratégie de placement, qui cible des sociétés durables de qualité offrant des flux de dividendes fiables et croissants.

En janvier 2017, le président élu des États-Unis, Donald Trump, a été assermenté. Le gouvernement américain a alors apporté des changements radicaux aux politiques. Ces changements comportent notamment une hausse des droits de douane déjà en place et l'imposition de nouveaux droits de douane à de nombreux pays, dont le Canada. Il s'en est suivi une volatilité accrue sur les marchés financiers nationaux et mondiaux. En date des présentes, les changements de politiques proposés par le président Trump évoluent constamment. Par conséquent, il est difficile de prévoir si l'instabilité des marchés persistera ou s'intensifiera.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPII en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPII peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »). Cette section décrit brièvement les transactions entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au comité d'examen indépendant (CEI). Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Sous-conseiller

BGPII a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille. BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPII.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes du CEI du Portefeuille relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le Portefeuille :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire, ou de tout autre émetteur lié au gestionnaire;
- b) des placements dans une catégorie de titres d'un émetteur pendant la période de placement de ces titres ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;

- c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance négociés hors cote pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste sur le marché canadien des titres de créance;
 - d) des opérations sur le titre d'un émetteur en provenance ou à destination d'un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire, ou un membre du groupe du gestionnaire, ou d'un compte géré par un membre du groupe du gestionnaire;
- (chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller s'est fondé sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les opérations avec des parties liées décrites ci-dessus et a fourni une approbation selon laquelle ces opérations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

Commissions de courtage

Le Portefeuille verse à BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, des commissions de courtage standard aux taux du marché pour l'exécution d'une partie de ses opérations. Les commissions de courtage imputées au Portefeuille durant les périodes s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2024 (en milliers de dollars)
Total des commissions de courtage	47	200
Commissions de courtage versées à BMO Nesbitt Burns Inc.	5	2

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPII, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPII. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPII est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPII sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissaient comme suit :

	Période close le 30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2024 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	127	114

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹	Semestre clos le 30 juin 2025	2024	Exercices clos les 31 décembre			
			2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de la période	\$ 13,88	11,88	11,42	12,25	10,02	10,37
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	\$ 0,20	0,40	0,38	0,33	0,31	0,30
Total des charges ²	\$ (0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,01)	(0,00)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$ 0,20	0,26	0,03	0,29	0,14	(0,31)
Gains (pertes) latents pour la période	\$ 0,86	1,72	0,43	(1,10)	2,08	0,04
Augmentation (diminution) totale						
liée aux activités ³	\$ 1,26	2,38	0,83	(0,48)	2,52	0,03
Distributions :						
Revenu (hors dividendes)	\$ 0,00	0,01	0,02	0,00	0,00	—
Dividendes	\$ 0,20	0,38	0,35	0,33	0,30	0,30
Gains en capital	\$ —	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ —	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distributions annuelles totales⁴		\$ 0,20	0,39	0,37	0,33	0,30
Actif net à la clôture de la période	\$ 14,93	13,88	11,88	11,42	12,25	10,02

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers non audités et audités du Portefeuille.

²⁾ Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires	Semestre clos le 30 juin 2025	2024	Exercices clos les 31 décembre			
			2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$ 3 721 712	3 444 537	2 935 100	2 771 278	3 083 116	2 413 094
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	249 334	248 217	247 089	242 641	251 730	240 751
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% 0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 1,62	6,67	5,37	2,82	5,89	6,11
Valeur liquidative par part	\$ 14,93	13,88	11,88	11,42	12,25	10,02

¹⁾ Données au 30 juin ou au 31 décembre des périodes indiquées, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

Rendement passé

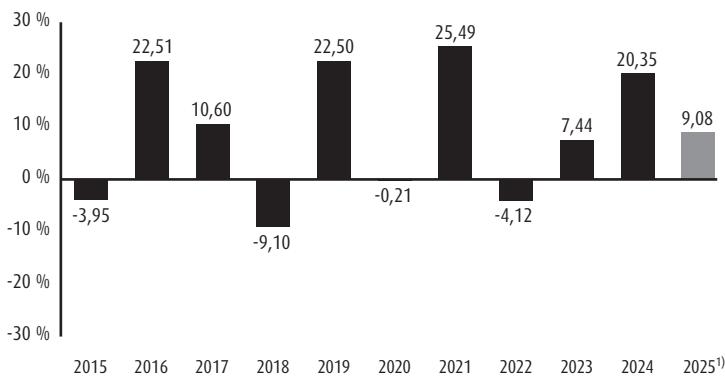
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille. Le réinvestissement des distributions accroît les rendements.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement, le cas échéant. Il convient de noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 30 juin 2025, et illustre le rendement d'un exercice à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



¹⁾ Semestre clos le 30 juin 2025

Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu

Sommaire du portefeuille

Au 30 juin 2025

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative	25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
		Émetteur	
Produits financiers	37,4	Banque Royale du Canada	8,9
Industrie	20,7	La Banque Toronto-Dominion	6,9
Énergie	11,8	Brookfield Corporation, catégorie A	5,8
Matériaux	6,2	Waste Connections, Inc.	4,9
Services collectifs	5,9	Intact Corporation financière	4,6
Consommation discrétionnaire	5,3	Groupe WSP Global Inc.	4,2
Produits de première nécessité	3,6	Dollarama Inc.	4,1
Technologies de l'information	2,9	Enbridge Inc.	3,7
Services de communication	2,6	Element Fleet Management Corp.	3,4
Titres du marché monétaire	2,0	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	3,0
Immobilier	1,3	Canadien Pacifique Kansas City Limitée	3,0
Trésorerie/créances/dettes	0,3	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,0
Répartition totale du portefeuille	100,0	Constellation Software Inc.	2,9
		Banque de Montréal	2,8
		La Banque de Nouvelle-Écosse	2,7
		Franco-Nevada Corporation	2,7
		Alimentation Couche-Tard Inc.	2,5
		Corporation TC Énergie	2,4
		Thomson Reuters Corporation	2,3
		Canadian Natural Resources Limited	2,2
		iA Société financière inc.	2,0
		Fortis Inc.	2,0
		Société Financière Manuvie	1,9
		Nutrien Ltd.	1,8
		Pembina Pipeline Corporation	1,7
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale			85,4
Valeur liquidative totale			3 721 711 530 \$

Le Sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Gestion privée est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par l'entremise de BMO Nesbitt Burns Inc. et de BMO Gestion privée de placements inc. Les services successoraux et fiduciaires ainsi que les services de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

www.bmo.com/gestionprivee

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 885-8170



Gestion privée